

Grand, est représenté par une série d'appareils et d'échantillons. Le laboratoire de M. Pasteur, bien qu'il se rattache plus difficilement à l'hygiène urbaine, avait un trop vif attrait de curiosité pour que les organisateurs de l'exposition lui refusassent une place dans une salle spéciale ou voit les bouillottes de culture de différents virus, les mouilles rabiques suspendues dans les flacons, les cages à chiens à l'apin, à colaire, une lapinière modèle, etc., les instruments servant aux expériences et aux inoculations.

Près de là, on remarque des plans nombreux d'hôpitaux, de collèges, de casernes, réalisant les indications de la science sanitaire et signes d'architectes en renom, tels que MM. Vandereker, de Baudot, LaFolys Laynaud, Emile Trelat, M. Trelat, notamment, et aménagés une salle de façon à montrer les meilleures dispositions qui doivent être réalisées pour l'éclairage unilatéral des écoles.

On sera frappé de l'exposition de différents villes, Bruxelles, le Havre, Nancy, Pau; on pourra se convaincre de l'importance de l'hygiène publique en consultant le plan des travaux exécutés en vue de l'assainissement de ces villes et en constatant la diminution progressive des épidémies et de la mortalité dans les affections transmissibles là où des bureaux d'hygiène ont été organisés et mis à même d'appliquer les données de la science.

Sur la place, à côté de la caserne, on a reproduit des systèmes de pavillons pour hôpital ou ambulance; on a figuré les détails de la construction des murailles au point de vue sanitaire.

Plus de deux cents exposants, tous choisis, appartenant tous à la grande industrie, ont répondu à l'appel de la Société d'hygiène publique; jamais on n'aura vu une *leçon de choses* aussi profitable, aussi grandiose. Cette exposition, dans la pensée des organisateurs, doit être en fait un enseignement; les conférences faites, chaque soir, par les savants les plus autorisés complèteront cet enseignement et porteront, croyons-nous, les meilleurs fruits. Pour pratiquer l'hygiène, il faut d'abord en apprécier la nécessité.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris 6 Mai. — La pression atmosphérique diminue sur toute l'Europe, mais la situation reste belle sur nos régions. Le maximum est toujours vers l'est 72 mm, le minimum dans l'est de la Russie. Les hauteurs barométriques sont voisines de 78 mm sur les côtes de l'Océan.

La température continue à s'élever sur l'ouest du continent. Elle est encore assez basse au centre de l'Est. Le thermomètre marquait ce matin 14 à Brest, 19 à Paris, 15 à Brest, Perpignan et à Alger.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX
Mouvement de la population. — Voici le mouvement de la population de Roubaix pendant le mois d'avril. Nous mettons en regard les chiffres du mois correspondant de l'année précédente:

Naissances... 1885, 292; 1886, 303
Mariages... 1885, 98; 1886, 94
Décès... 1885, 211; 1886, 199

La grande disproportion qui existe entre les mariages prononcés en 1885 et 1886 provient de ce que, cette année, presque tout le mois d'avril s'est trouvé en Carême.

Sapeurs-Pompiers. — M. le sergent-major Seynave recruta des mains de M. le Maire, la médaille d'or que lui a accordée M. le ministre de l'Intérieur, à la revue qui aura lieu dimanche à midi sur la grande-place, à l'occasion de la fête de la Saint-Mamert.

Le dimanche 9 mai. La Société de St-Vincent-de-Paul, célébrera sa fête annuelle du deuxième dimanche après Pâques.

A 7 h. Messe en la chapelle de la Société de Saint-Joseph, rue de la Paix.

Lundi 10 mai, à 6 h. 1/2 du soir, dans la salle de la rue de la Paix, réunion générale des Conférences.

Le Palais des Fantoches Holden établit sur le champ de foire, est un théâtre de merveilles. Les féeries y démontrent tout ce que l'imagination peut rêver de plus brillant, de plus riche et de plus varié. Tout cela est monté avec un luxe de décors inouï.

Il y a des fantoches acrobates, des fantoches musiciens, chanteurs, clowns; ils font tout avec une grâce et une perfection à désespérer les meilleurs artistes.

A noter, parmi tant de choses attrayantes, le concert des nègres et négresses. C'est d'un drôle; on ne peut assister à cette fête musicale sans rire à tort et à travers. A citer aussi la *Belle et le Boss* grande pantomime en 24 tableaux. On voit tout dans cette pantomime, même la mer, avec ses vagues houleuses, sillonnée par des éclairs et engloutissant un superbe navire.

Tous les jours et cela se comprend, on refuse du monde à l'entrée.

L'incendiaire de Barbieux. — Parmi les affaires qui seront jugées à la prochaine session des assises, figure celle de l'incendiaire de Barbieux, qui se présente comme un précoce vaillant, à peine âgé de dix-sept ans, mit

le feu, dans la soirée du 1er mars, aux dépendances du château de M. Henry Bossat, président du tribunal de commerce.

Jeu de nuit. — Vers dix heures, la locomotive de car allant à Lille dérailla près de Mons-sur-Cairon, au lieu dit le Saint-Christin. Les wagons ne sont pas sortis des rails. Il n'y a eu aucun accident à déplorer mais la voie a été obstruée jusqu'à trois heures, et le service des voyageurs entre Lille et Roubaix ne s'est effectué qu'au moyen de transbordement, ce qui a occasionné des retards considérables dans les voyages. Le chassé-corps de la locomotive a été fort endommagé.

Un fait indigne s'est produit jeudi matin sur la place de la Liberté. Vers dix heures, un religieux passait en cet endroit. A ce moment, un saltimbanque quelconque s'offrit d'un estaminet voisin, un vase rempli d'eau à la main. A la vue de la religieuse, il se prit à ricaner, la suivit et lui jeta au visage le contenu du bol. La sainte fille s'essuya l'œil avec calme et poursuivit son chemin sans mot dire.

Il est regrettable qu'il ne soit pas trouvé là un homme de cœur pour tadjiger à ce drôle la correction qu'il méritait.

Le recouvrement sur la voie publique, que nous avons maintes fois signalé à l'attention de qui de droit, ne se fait plus aussi impuissamment qu'autrefois aux environs de la place de la Fosse-aux-Chènes. La police exerce de ce côté une surveillance sévère et poursuit avec énergie les malheureux créatures qui se livrent à ce honteux métier. L'une d'elles, s'étant postée mercredi soir au coin des rues du Collège et des Charpentiers, avait un monsieur qui passait et l'accosta. Il la suivit jusqu'à son domicile, rue Philippe-le-Bon; mais là, il lui déclara qu'il lui dressait un procès-verbal en bonne et due forme. On devine la fête de la fille, nommée B... Le monsieur n'était autre qu'un agent de police en bourgeois!

Watrellos. — Nous avons annoncé, hier la mort de M. Alexandre D'Halluin-Pollet, décédé mercredi à l'âge de 65 ans. Il convient de rendre un juste tribut d'éloges à la mémoire de cet homme de bien, jouissant d'une grande popularité à Watrellos et on l'estimait beaucoup pour sa droiture, ses capacités et son caractère serviable et généreux. Très-amateur de bonne musique, il devint président de la société philharmonique des *Enfants de la Lyre* dès sa fondation, en 1890, et veilla avec un soin jaloux aux intérêts de cette musique pour laquelle sa mort est une grande perte. Pendant vingt-cinq ans, il ne manqua jamais de présider le banquet annuel de la Sainte-Cécile.

Les funérailles de M. D'Halluin-Pollet auront lieu samedi matin, à dix heures.

Exposition des Arts décoratifs, organisée par la société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue de l'Alouette. — Ouverture le 1er mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

Tourcoing
Distinctions honorifiques. — Des médailles d'argent de 2^e classe ont été accordées à MM. Schy, lieutenant et Verhelle, sergent, au bataillon des sapeurs-pompiers, pour nombreux actes de dévouement accomplis dans l'exercice de leurs fonctions.

MM. Schy et Verhelle comptent tous deux trente ans de service.

Lille
Conférence du Conservatoire. — M. Terhisen a fait hier soir une conférence sur le Toukin, 23 personnes y assistaient, en comptant les rédacteurs de journaux et les fonctionnaires que leur devoir appelait à cette réunion.

Le conférencier s'est efforcé de démontrer que le Toukin est la meilleure des colonies, qui ne demande que de bons bras pour prospérer et devenir, suivant l'expression de M. Jules Ferry, un *placemant d'un bon père de famille*.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand Théâtre de Lille. La représentation donnée par la Comédie-Française au profit de la Société typographique a eu lieu mercredi devant une superbe chambre qui réunissait l'élite de la société lilloise.

L'interprétation de *Parisine* et des *Esperances* qui composaient le programme a été digne de la Comédie Française; ceci dispense d'en dire davantage. Mmes Reichenberg, Fayolle, Durand, Kall, Muller; MM. Thibaut, Garraud, Baillet, Boucher et Truffier ont été rappelés à chaque acte. En somme, excellente soirée pour tout le monde et en particulier pour la Société typographique.

Tourcoing. — Les Orphéonistes Crick Sicks donneront le dimanche 10 mai à 11 h. 1/2 de l'après-midi, une audition des chœurs qui s'exécuteront au concert du même nom à Meaux. L'audition se fera au théâtre, qui répond mieux aux conditions voulues d'acoustique que la salle de l'Hôtel-de-Ville; c'est d'ailleurs au théâtre de Meaux que nos orphéonistes doivent exécuter, c'est-à-dire dans un orchestre à peu près identique.

La musique des Pompiers prêtera son gracieux concours à cette solennité musicale qui se terminera par le chant des *Chœurs de l'Hôtel-de-Ville*, de Massenet, avec accompagnement d'harmonie.

Le produit des entrées est destiné à couvrir une partie des frais de déplacement de notre vaillant

société qui, depuis quelques années, soutient si consciencieusement la réputation artistique de Tourcoing. Nous aimons à croire que les encouragements ne lui feront pas défaut.

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

SESSION DE MAI 1886
Séance du jeudi 6 mai 1886

Cette séance a été l'une des plus intéressantes que l'on ait vu depuis longtemps au Conseil général. On verra plus loin ce qui est advenu de la fameuse question du sectionnement de Lille, qui passionne, il faut en convenir, beaucoup d'esprits. Un incident, provoqué par le vote d'un crédit pour la statue du représentant Baudin a suscité une certaine agitation et mis en relief les véritables sentiments de la majorité opposée, dont l'unique préoccupation est de faire, coûte que coûte, de la politique, au grand détriment des affaires.

Les tribunes publiques sont bondées de monde; on remarque même quelques dames, ce qui ne s'est vu que rarement aux réunions de notre assemblée départementale, généralement d'une monotonie fort peu attrayante pour le sexe féminin. On s'agitait beaucoup, dans les couloirs, du sectionnement des cantons de Lille.

Travaux de Lille à Tourcoing
Le Conseil émet un avis favorable au vœu présenté par M. Jusquet relativement au mode de traction qui devra être employé sur la ligne des tramways de Lille à Tourcoing.

Il adopte ensuite les conclusions des rapports tendant à la construction d'une ligne de tramways de Lille à Wambrechies, au changement d'itinéraire du C^{or} I, au changement d'itinéraire du C^{or} E, à la construction d'une ligne de tramways à vapeur de Solesmes à Denain et de Denain à Valenciennes, à celle d'une ligne de Lille à Solesmes par Douai.

Le service de la navigation à Valenciennes
M. DE CARPENTIER appelle d'une façon toute spéciale l'attention de ses collègues sur la déplorable faite à la ville de Valenciennes, par l'abandon de ses canaux. C'est un état de choses excessivement fâcheux dont la faute incombait entièrement au service de la navigation. Il faut absolument entreprendre de suite des travaux de réparation.

M. DE CARPENTIER regrette que M. DE CARPENTIER ne l'ait pas prévu de sa question; des négociations sont entreprises pour arriver prochainement à une solution satisfaisante.

MM. JEANOT et MORELLET-LÉVY lisent quantité de rapports que nous passons sous silence, car ils sont d'intérêt purement local et ne concernent en rien Roubaix-Tourcoing.

Le président engage les bureaux à hâter leurs travaux, pour que la session soit close vendredi.

La division des cantons de Lille et de Bouchain
M. TESTELIN cède la présidence à M. BERNST LEBLANC, vice-président du conseil général.

M. PIERRE LEBLANC prend la parole et expose qu'au sujet du sectionnement des cantons de Lille, le deuxième bureau s'est trouvé partagé par 4 voix favorables contre 3 voix hostiles et une abstention. Il appartient au conseil de statuer sur cet état de choses.

M. PIERRE LEBLANC. — Et moi, aujourd'hui, M. PIERRE LEBLANC se lève et dit que tous les conseillers commencent le vote qui est émis; il s'agit de voter pour les nouveaux cantons de Lille. C'est une question d'une importance exceptionnelle, et l'orateur pense que, dans une session aussi courte, il n'est pas possible d'approfondir le sujet. Une enquête sérieuse est nécessaire. Cette question peut engager l'équilibre actuel de l'état et des finances du département. Dans le 2^e bureau, dont il est président, il a donc proposé l'ajournement. Le bureau s'est trouvé complètement partagé.

La question n'étant pas examinée à fond, M. PIERRE LEBLANC propose au Conseil général de voter l'ajournement.

M. PIERRE LEBLANC réplique que chacun connaît la question, chacun peut se rendre compte des raisons qui font demander la création de nouvelles circonscriptions électorales et il émet le vœu de voter pour la proposition de M. PIERRE LEBLANC. C'est une question de principe, il n'a pas la gravité qu'on lui prête. Quatre ou cinq fois déjà, le conseil général du Nord a émis le vœu que le canton Sud-Ouest de Lille fût scindé en deux, en août 1878, en août 1880 et le 23 août 1882. Dans le deuxième bureau, les quatre membres opposants n'ont pas voté; c'est une question d'ajournement. On n'ajourne que lorsqu'on ne peut avoir le courage de son opinion.

Il demande au Conseil de statuer contre l'ajournement et de nommer le 2^e bureau de nommer un rapporteur.

M. PIERRE LEBLANC insiste pour l'ajournement.

M. TESTELIN. — J'ai reçu une députation de la ville de Denain qui prie le Conseil de voter le sectionnement du canton de Bouchain.

M. PIERRE LEBLANC. — Il est évident que Lille est une question différente de celle de Bouchain.

Il demande que l'on vote sur chaque question: d'abord sur celle des cantons de Lille, ensuite sur celle de Bouchain.

M. BERNST LEBLANC se joint à lui pour réclamer de nouveau l'ajournement et dit qu'il ne faut pas s'appuyer sur ce qui a été fait en 1882.

M. DE CARPENTIER. — En 1883, toutes les formalités pour le sectionnement du canton de Bouchain étaient remplies. L'enquête terminée, le dossier complet. On peut donc statuer aujourd'hui sans inconvénient.

Le Président. — Le Conseil est suffisamment éclairé et peut statuer. Il s'agit de décider s'il y aura un rapport de fond!

M. DE CARPENTIER réclame la priorité du vote pour Bouchain.

l'on continuera par Lille ou Bouchain. Le Président a dû consulter le Conseil; on vote par assis et levé, et... il est décidé que l'on votera d'abord sur l'ajournement du sectionnement de Lille.

En attendant le vote, une vive agitation règne dans la salle. On suit avec intérêt les yeux chaque bulletin déposé dans la corbeille; on se livre à des pointages. De côté de la tribune de la presse, les bulletins blancs prédominent; et à la fin, quelques bulletins bleus, sont comptés. Mais, du côté opposé, les bleus semblent plus nombreux, très-nombreux même.

Enfin, on procède au dépouillement du scrutin qui donne les résultats suivants.

Votants, 47. — Pour : 21. Contre : 23.

L'ajournement proposé par M. PIERRE LEBLANC n'est pas adopté.

Ont voté pour: MM. Bergerot, Biswal, Billon, Alain-Chartier, Chombart, Degroote, Desseleux, Desmoutiers, Desmytere, Duquenois, Farqué, de l'Épître, Flévet, Jougles, Legrand de Lecelles, Lemaire, Morellet-Lévy, Outters (de Houdouchoit), Outters (de Steenwoerd), Plichon, comte de Robaux de Beaurevoir, Des Rotours.

Contre: MM. Basquin, Bonaud (d'Aubecheul-au-Bac), E. Bernard, Bistiaux, Bourgeois, de Carpentier, Clavier, Cluys, Cluys-Levent, Desmazères, Dubois, A. Legrand, Louis Legrand, Louis Legrand (de Valenciennes), Pierre Legrand, Leloucq, Mahieu, Marlage, Ch. Menton, E. Morcau, Scouffort, Testelin, Trystram.

Le vote ensuite sur l'ajournement du sectionnement de Bouchain. M. TRYSTRAM s'écrit: on ne sait à propos de quoi; voyons un peu comment la majorité va se comporter!

Voici les résultats du scrutin:

Votants, 45. Pour, 16, contre, 29.

On a vu que la majorité est pour le vote. L'ajournement est repoussé. La minorité comprend les mêmes membres que dans le vote précédent, sauf MM. Billon, Desseleux, Desmoutiers, Jougles et Louis Legrand (de Lecelles) qui se sont abstenus ou ont voté pour l'ajournement.

M. PIERRE LEBLANC dit que le bureau se réunira immédiatement après la séance.

Le monument Baudin. — Incident
On continue la lecture des rapports. Il y a toute une série de demandes de crédits pour des statues.

Le Conseil vote un crédit de 100 francs pour le monument de M. Baudin.

Passé à l'ordre du jour sur le crédit en faveur du monument de Valenciennes.

Et vote 100 francs pour la statue de Baudin.

Cette dernière proposition est formulée par M. ALBERT LEBLANC. Des Rotours demande la parole; mais M. PIERRE LEBLANC et ses amis veulent étouffer toute discussion et escamoter le vote. C'est qu'il y a grand lieu de s'inquiéter de ce qui se fera.

Le premier du Nord fut très-incisif. « Vous ne votez rien, dit-il, pour Valenciennes, et vous allez 100 fr au monument Baudin! Il me semble que, dans ce genre de choses, on ne doit pas se laisser aller à la résolution de ne voter de statues que pour les enfants du département du Nord. Pourquoi ne pas s'en tenir à cette règle? Je constate que vous faites un vote politique.»

M. ALBERT LEBLANC proteste vivement; M. de Rotours et Bonaud protestent aussi. M. de Rotours, M. DEGRÈS combat échauffé la proposition. La discussion s'envenime quand M. TESTELIN s'y mêle. On ne peut saisir que quelques mots au passage, telle que ceux-ci: « Despotisme et arbitraire de M. Baudin », « Baudin est tombé par la défense de la loi ».

Finalment, le crédit est adopté par main levée.

Le Conseil vote sans opposition une somme de 500 francs pour le monument de l'illustre amiral Courbet et se sépare à 5 heures. (Après avoir fixé la séance de vendredi à 1 heure.)

Séance du vendredi 7 mai 1886
La séance est ouverte à 11 h. 25.

M. TESTELIN étant indisposé, elle est présidée par M. E. Legrand, d'Avènes, assisté de M. Dervaux, secrétaire.

Le préfet assiste à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal, le conseil adopte le rapport de M. Flévet tendant à ce que les ouvriers employés dans les travaux communaux appartenant à la ville de Valenciennes, soient admis à bénéficier de la loi sur la retraite. Le conseil décide en outre que ce vote doit s'appliquer à toutes les entreprises de l'Etat et des départements.

M. ELIEZ parle longtemps au milieu du bruit général.

M. LE PRÉSIDENT dit qu'avec un vœu on ne peut pas arriver à une solution; pour obtenir une solution définitive, il faut que le Conseil général soit saisi de la question.

M. B. ELIEZ demande que tous les cantons qui se trouvent dans la situation de Lille et de Bouchain soient sectionnés.

M. LE PRÉSIDENT s'étonne de cette demande qui lui paraît étrange à la question soumise actuellement au conseil général; pour d'autres cantons que Lille et Bouchain aucun dossier n'est déposé.

M. B. ELIEZ demande la parole.

Le PRÉSIDENT. — La question est entendue.

M. B. ELIEZ. — Comment! elle est entendue? M. LE PRÉSIDENT. Il faut, pour le bon ordre, que le conseil général décide par quel canton il commencera.

Le PRÉSIDENT réclame instamment le silence.

M. DE ROTOURS, au vu d'amendement, demande de nouveau l'urgence pour sa proposition.

M. B. ELIEZ. — Vous ne savez même pas ce que vous direz.

Le Conseil général, consulté, décide de commencer par le canton de Bouchain.

M. DE ROTOURS, se lève pour demander la division du canton de Bouchain. Les 9 communes qui ont demandé cette division ont ensemble 39,690 habitants.

L'orateur insiste surtout au point de vue des avantages que la division procurerait pour les affaires judiciaires. Pour ce qui concerne le département des habitants du canton doivent faire la route à pied; avec un nouveau chef-lieu de canton, qui serait Denain, ces déplacements disparaîtraient pour les habitants d'une partie de la circonscription.

M. DE ROTOURS, au vu d'amendement, demande de nouveau l'urgence pour sa proposition.

M. B. ELIEZ. — Vous ne savez même pas ce que vous direz.

Le Conseil général, consulté, décide de commencer par le canton de Bouchain.

M. DE ROTOURS, se lève pour demander la division du canton de Bouchain. Les 9 communes qui ont demandé cette division ont ensemble 39,690 habitants.

L'orateur insiste surtout au point de vue des avantages que la division procurerait pour les affaires judiciaires. Pour ce qui concerne le département des habitants du canton doivent faire la route à pied; avec un nouveau chef-lieu de canton, qui serait Denain, ces déplacements disparaîtraient pour les habitants d'une partie de la circonscription.

M. DE ROTOURS, au vu d'amendement, demande de nouveau l'urgence pour sa proposition.

M. B. ELIEZ. — Vous ne savez même pas ce que vous direz.

Le Conseil général, consulté, décide de commencer par le canton de Bouchain.

M. DE ROTOURS, se lève pour demander la division du canton de Bouchain. Les 9 communes qui ont demandé cette division ont ensemble 39,690 habitants.

L'orateur insiste surtout au point de vue des avantages que la division procurerait pour les affaires judiciaires. Pour ce qui concerne le département des habitants du canton doivent faire la route à pied; avec un nouveau chef-lieu de canton, qui serait Denain, ces déplacements disparaîtraient pour les habitants d'une partie de la circonscription.

M. DE ROTOURS, au vu d'amendement, demande de nouveau l'urgence pour sa proposition.

M. B. ELIEZ. — Vous ne savez même pas ce que vous direz.

Le chien lèche la main de celui qui lui donne du pain; mais cet homme n'avait qu'un but: calomnier son bienfaiteur.

Il en disait tout le mal qu'il pouvait. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.

Il avait pour nom Halstart. C'était un de ces gens hardis qui sont insensibles à un bienfait. Il avait eu une brillante exposition. Dans le temps il avait même été échevin de Wareghem. Il habitait dans la rue de Valenciennes, à Lille, un nommé Bonaud.